

# Compte-Rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 2 mars 2010

↳ Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2009.

Le compte-rendu de la séance est approuvé et signé par tous les conseillers.

↳ **Examen de l'ordre du jour :**

## 📁 Compte administratif 2009



Le maire présente aux conseillers les résultats du compte administratif de 2009. La section fonctionnement affiche un solde positif de 44.821,39 € et la section

investissement présente un solde positif de 267.479,02 €, soit un excédent global de clôture de 312.300, 41 euros.

A titre indicatif, **Jean-Claude BUISINE** indique que la taxe d'habitation a rapporté en 2009 28.944 € à la commune, la taxe foncière « bâti » 26.402 €, la taxe foncière « non bâti » 9.271 € et la taxe professionnelle la somme de 63.567 euros ; soit un total au titre de la fiscalité locale de 128.184 euros.

**Le C.A est adopté à l'unanimité.**

Le maire informe l'assemblée que le budget primitif sera voté dans le courant du mois d'Avril. Il signale ne pas disposer de l'ensemble des éléments permettant de calculer le produit 2010 de la fiscalité locale après le vote de la réforme par l'Assemblée Nationale en fin d'année 2009.

## 📁 Equipement de la nouvelle classe

Jean-Claude BUISINE propose d'équiper la nouvelle classe de mobilier neuf, d'un tableau numérique et de micro-ordinateurs pour les élèves. Il demande qu'une consultation soit lancée dès que possible auprès de différents fournisseurs,



afin que tout soit prêt pour la prochaine rentrée scolaire.

Dès réception des devis, des demandes de subventions seront adressées aux partenaires. Les conseillers acceptent la proposition.

## 📁 Rénovation des locaux scolaires



Daniel Gest fait le point sur les travaux en cours.

Depuis les vacances de février, les enfants et la maîtresse disposent enfin de toilettes dignes de ce nom à

l'intérieur du bâtiment !

Nous pouvons nous réjouir de cette modernisation et de la mise à disposition, à la prochaine rentrée scolaire, de locaux adaptés à notre époque.

Les travaux se poursuivent autour du préau et de la mise hors d'eau de la cour d'école.

Le moment venu, nous vous inviterons à visiter les lieux.

## 📁 Menace de fermeture de classe

Dans le dernier « Trait d'Union », je vous faisais part d'une éventuelle fermeture de classe sur le Regroupement Pédagogique.

A la suite de la réunion du Comité Départemental de l'Education Nationale, l'Inspecteur d'Académie a provisoirement suspendu la décision jusqu'à la prochaine rentrée scolaire. Un comptage sera effectué par un inspecteur de l'éducation nationale et la position sera arrêtée en fonction du nombre d'élèves présents dans les classes. Aussi invitons-nous les parents à inscrire dès maintenant leurs enfants auprès des enseignants du regroupement. Il est urgent de se mobiliser pour conserver toutes nos classes et le cas échéant demander une ouverture...Pourquoi pas ???

Il faut aussi que vous sachiez que 29 postes sont supprimés pour une prévision à la baisse de 113 élèves....Allez comprendre...

## 📁 Syndicat scolaire : SIVOS

Pour plus de renseignements concernant les écoles primaires du R.P.I. :

[buignystmaclou.sivos@orange.fr](mailto:buignystmaclou.sivos@orange.fr)

## 📁 Transfert de compétences à Fédération Départementale d'Énergie



A la suite de la modification des statuts de la Fédération d'Electricité, le maire propose de transférer à la FDE la maîtrise d'ouvrage des travaux précédemment dévolues au SIER, ainsi que la compétence d'entretien de l'éclairage public.

## 📁 Vente de parcelles de terrain

Sur les terrains acquis auprès des établissements Porquet-Watts, 4 parcelles constructibles ont été mises en vente.

Le conseil municipal a décidé de vendre ces parcelles au prix de 35 €/m<sup>2</sup> avec le souhait d'aider et de voir s'installer de jeunes ménages sur ces terrains situés rue Verte entre les numéros 240 et 340.

A ce jour, trois terrains ont trouvé acquéreurs ; il resterait donc un terrain disponible. Pour toutes informations, s'adresser chez Maître RICHIR, notaire à NOUVION, en charge de la vente des terrains.



En Bref

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

### Accueils de loisirs

Les accueils de loisirs 2010 se dérouleront **du 5 au 30 juillet sur les sites habituels suivant l'âge des enfants.**

## Ateliers de Peinture

Les ateliers de peinture fonctionnent en alternance sur les communes de **Sailly-Flibeaucourt** à la salle Lécuyer, et **Agenvillers** dans la salle du conseil de la mairie, **tous les mardis, à partir de 17h00.**

## EN DIRECT DE LA ...MAIRIE

Notre adresse électronique est toujours la suivante : [hautvillers-ouville@wanadoo.fr](mailto:hautvillers-ouville@wanadoo.fr)

Vous pouvez nous écrire et faire-part de vos remarques ou de suggestions...A vos ordinateurs !

Nous avons également le plaisir de vous inviter sur le site internet de la commune en tapant :

<http://www.hautvillers-ouville.fr>

Vous y trouverez des renseignements utiles et les comptes rendus des réunions de conseils. Merci de nous faire part de votre avis...

**A la date où nous écrivons ces quelques lignes, le site a été visité plus de 3199 fois....**

## PASSEPORT

*Depuis le 27 mars 2009, la commune n'est plus compétente pour délivrer les passeports et transmettre les demandes de passeport à la sous-préfecture. Vous devez obligatoirement vous adresser à la mairie d'ABBEVILLE. Par contre, nous conservons notre compétence en matière de recueil des demandes de cartes nationales d'identité.*

## LE FESTIVAL DE L'OISEAU ET DE LA NATURE...

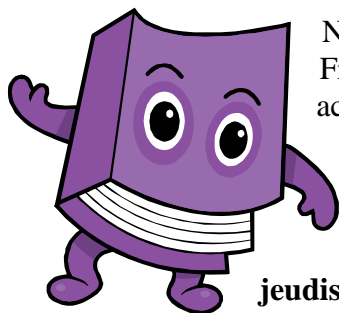
...aura lieu du 10 au 18 avril sur la côte picarde.

[www.baiedesomme.fr](http://www.baiedesomme.fr)

Cette année, création d'un pass multi-sites annuel pour les individuels. La visite d'un 1<sup>er</sup> site donnera droit à une réduction de 20% sur la billetterie des autres sites Destination Baie de Somme.



## BIBLIOTHEQUE



Nous vous rappelons que Freddy PAUL vous accueille à la bibliothèque située à côté de la mairie  
**les lundis, mercredis et vendredis de 14 H 30 à 16 H 00 et les mardis et jeudis de 14 H 30 à 19 H 00.**

Un accès internet est disponible sur place et une initiation au traitement de texte peut vous être proposée.

## LES PAPILLONS BLANCS

La section d'Abbeville de l'ADAPEI 80 « les Papillons Blancs » tiendra son assemblée générale le samedi 20 mars à 15h, à la salle des Fêtes 15 rue Josse Van Robais à Abbeville.



## MISSION LOCALE – PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DE LA PICARDIE MARITIME -

**Une adresse :** 82 rue Saint Gilles 80100 Abbeville

**Un téléphone :** 03.22.23.28.26

**Un fax :** 03.22.23.28.27

**Un e-mail :** [plie.picardie.maritime@wanadoo.fr](mailto:plie.picardie.maritime@wanadoo.fr)

**Une permanence par mois à Nouvion :** 14 avril, 12 mai et 9 juin au Centre médico Social – 54 route nationale (03.60.03.41.01) de 14h00 à 17h00.

## CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMEES

Permanence à Abbeville au CIO 17 rue Charlet de 9h à 12h et de 14h à 16h30 les 7 avril, 5 mai, 2 juin, 1<sup>er</sup> sept, 6 octobre, 3 novembre et 1<sup>er</sup> décembre.

Contact : 36 rue de l'Amiral Courbet  
B.P. 3004

80027 Amiens Cedex  
Tel : 03.22.71.77.50.

## CINEMA

L'espace Ponthieu Marquenterre qui gère le cinéma Cyrano à Crécy en tiendra son assemblée générale le vendredi 19 mars à 20h30 à la mairie de Crécy en Ponthieu.

Adresse : 32 rue du Maréchal Leclerc à Crécy en Ponthieu. Tél. : 06.87.84.65.78

## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

### Age 0 à 6 ans

**Roselyne Mongin :** 125 rue de l'Eglise.

**Tel :** 03.22.31.71.25

**Dominique Parmentier :** 210 grande Rue à Ouville. **Tel :** 03.22.31.15.57

**Nathalie Ternois :** 210 rue de l'Eglise.

**Tel :** 03.22.24.09.81

**Marilyne Tillier :** 353 rue du Soleil Levant à Forest l'Abbaye. **Tel. :** 03.22.23.23.67

## VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNALE

### Rencontres et Loisirs

#### Pâques

Nous sommes heureux de vous informer de l'arrivée de 4 nouveaux membres dans le conseil d'administration de l'association. Celui-ci se réunira le vendredi 19 mars à la mairie pour désigner son bureau et mettre au point le premier rendez-vous de l'année.

En effet **la cueillette des œufs de Pâques** est prévue le lundi 5 avril à la mairie vers 10h30. Le verre de l'amitié clôturera cette manifestation.



### Qu'on se le dise !

#### Association Sportive d'H-O

<b>04/04</b>	ASHO - Saint Riquier
<b>11/04</b>	ASHO - Millencourt
<b>25/04</b>	ASHO - US Abbeville
<b>09/05</b>	ASHO - Pont Rémy
<b>16/05</b>	ASHO - Rue
<b>06/06</b>	ASHO - Neuilly l'Hopital
<b>19/06</b>	Tournoi des jeunes
<b>20/06</b>	Tournoi des seniors

## BON A SAVOIR...

### Association Seniors Services Plus :

Cette association propose un service de **transport à la demande** pour les personnes âgées et/ou handicapées, mais également une **aide aux petits travaux du quotidien**.

- **Contact** : 6 rue du pré à PORT-LE-GRAND  
Tél : 06 79 05 64 82

### MULTISERVICES à la PERSONNE

Pour tous petits travaux de bricolage, entretien de sépulture, peinture, tonte de gazon, lavage de vitres.

#### **Patrick Largemain**



Tél./Fax : **03.22.23.30.75**  
ou : **06.72.62.01.19**  
E-mail : [services-aux-particiliers@orange.fr](mailto:services-aux-particiliers@orange.fr)  
R.M. : 453 542 359 00014  
Agrément :  
N/090507/F/080/S020  
Devis gratuit, chèque Césu bancaire accepté

#### **LES JARDINS DE LA BAIE**

Vous proposent :

- Elagage et abattage d'arbres dangereux,
- Tonte et débroussaillage de terrain
- Création de jardins et plantation
- Taille de haies
- Evacuation des déchets et broyages



Devis gratuit. Tel : **06.13.56.73.59**

#### **Qu'est-ce qu'une MARPA**

Une MARPA est une structure d'hébergement non médicalisée pour personnes âgées, associative ou publique. Elle est accessible à toute personne âgée de plus de 60 ans, quel que soit son régime social d'appartenance, mais prioritairement issue du canton.



Elle est constituée d'un ensemble de **logements individuels bâtis de plain-pied**, rassemblés autour d'un espace de locaux communs favorisant les échanges. Implantée dans un environnement agréable, **proche des commerces et des services**, la MARPA permet aux résidents de maintenir une vie sociale intégrée au bourg d'accueil.

#### **Renseignements sur place :**

**1 bis rue Neuve 80860 NOUVION**

**Tél : 03 22 23 42 75**

**Mel : [marpa-nouvion@orange.fr](mailto:marpa-nouvion@orange.fr)**

#### **TAXI**

La licence de Taxi détenue par la commune a été attribuée à Monsieur **Stéphane NORMAND**, possédant le diplôme d'état d'ambulancier. Pour tous vos transports, sanitaire, privée, discothèque, kiné, hôpitaux...  
Tél. : **03.22.24.03.11** ou **06.07.66.76.47**



#### **POLE EMPLOI**

Depuis le 07 septembre 2009 le pôle emploi est installé dans ses nouveaux locaux, 14 rue René Dingeon à ABBEVILLE.  
Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15 sans interruption et le vendredi de 8h30 à 12h30.

**Téléphone : 3949**

**Fax : 03.22.20.17.58**

## Ouverture des déchetteries

E-mail : [administration@cc-nouvion.fr](mailto:administration@cc-nouvion.fr)

Déchetterie	Agenvillers	Noyelles s/mer
Mercredi	8h30 à 12h	13h30 à 17h00
Vendredi		8h30 à 12h00 13h30 à 17h00
Samedi	13h30 à 17h00	8h30 à 12h00
Dimanche		8h30 à 12h00



En juin-juillet et août : jusqu'à 18 h

Fermées le dimanche en décembre, janvier et février

Les déchetteries sont fermées les jours fériés et du 24/12 au 2 janvier inclus.

## NUMEROS D'URGENCE GRATUITS

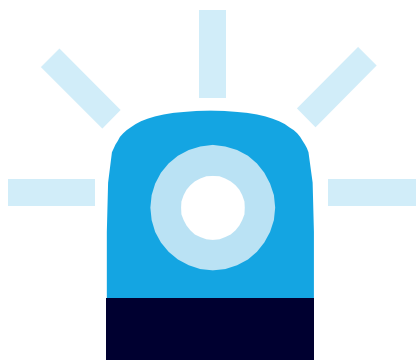
SAPEURS-POMPIERS : 18

Samu : 15 (quand ça ne peut pas attendre)

Police : 17

Centre anti-poisons de Lille : 03.20.44.44.44.

Gendarmerie de Nouvion : 03.22.23.15.17



## Electricité Réseau Distribution France

En cas d'urgence, dépannage électricité  
24h/24 et 7j/7  
**0 810 333 080**

Pour un raccordement : Accueil Raccordement  
Electricité Picardie  
**0 810 34 79 48**

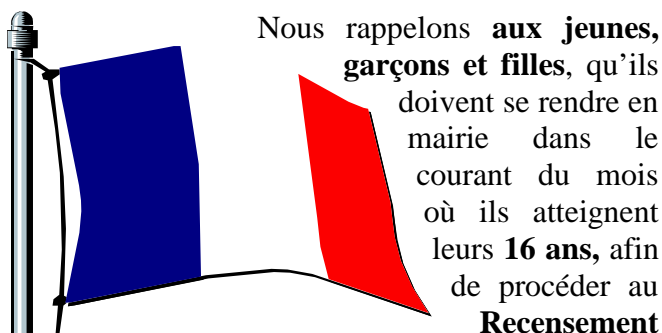


## Gaz Réseau Distribution France

En cas d'urgence, dépannage 24h/24 et 7j/7  
**0 810 433 080**

Pour un raccordement : Accueil Gaz Naturel  
raccordement et conseils  
**0 810 224 000**

## Recensement national



Nous rappelons **aux jeunes, garçons et filles**, qu'ils doivent se rendre en mairie dans le courant du mois où ils atteignent leurs **16 ans**, afin de procéder au **Recensement**

**National** (ancien Recensement Militaire). Cette démarche est **OBLIGATOIRE**. Selon les informations qui nous sont communiquées par divers organismes, notamment l'INSEE, certains d'entre vous peuvent être contactés par la mairie. Mais cette convocation n'est pas systématique... Nous vous conseillons donc de ne pas attendre d'être convoqués et de vous rendre de vous-même en mairie, munis du livret de famille.

Lors de votre recensement, une attestation vous sera remise ; cette attestation est indispensable pour toute inscription aux examens, concours, permis de conduire...